



Actualités Paie - Programme du 1er trimestre 2022 | P/FDA003

Stage de formation INTER : Formation présentielle

Lieux : Formation à distance

A qui s'adresse cette formation :

- Responsables et collaborateurs RH
- Responsables paie
- collaborateurs chargés de l'établissement des bulletins de paie ou chargés de les préparer et les valider
- Etre en charge du traitement des paies

Prérequis

- Maitrise des bases de la paie

Durée: 7.00 heures (1.00 jours) **Prix indicatif HT par stagiaire :** 420.00€

La paie est une discipline vivante nécessitant une actualisation fréquente des connaissances. Les journées d'actualisation permettent aux collaborateurs paie d'appréhender de manière synthétique et opérationnelle les nouveautés législatives, réglementaires et conventionnelles qui ont un impact sur le traitement de la paie pour apporter des réponses fiables à vos collaborateurs. Vous pourrez échanger, partager, approfondir vos pratiques et vos expériences afin d'entretenir et de développer vos connaissances en pratique de la paie.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Intégrer dans le calcul de la paie les textes nouveaux et la jurisprudence
- Appliquer les dernières mesures gouvernementales liées à la gestion de la crise COVID
- Réaliser le calcul de l'exonération de cotisations salariales sur HS
- Mettre en œuvre les nouvelles règles d'indemnisation en cas de suspension du contrat de travail
- Calculer la Contribution Unique à la Formation Professionnelle et à l'alternance
- Définir le bonus-malus sur les contrats courts
- Anticiper les conséquences de la rupture du contrat de travail en matière de paie

CONTENU PEDAGOGIQUE

- es dernières mesures gouvernementales liées à la gestion de la crise de la COVID – 19 et ses impacts en paie
 - protocole sanitaire, pass sanitaire, activité partielle et activité partielle de longue durée, gestion des arrêts de travail dérogatoires, report et exonérations de cotisations, prolongation des aides à l'embauche, amende COVID19...
- Les nouveaux chiffres au 01 janvier 2022
 - SMIC, barème des avantages en nature et des frais professionnels, le calcul des IJSS, titres restaurant, taux AT, mentions du bulletin de paie, RGCP, bons d'achat et chèques cadeaux, grille de taux neutres du PAS de l'IR, gratification stagiaire...
- Le calcul de l'exonération de cotisations salariales sur HS
 - précision sur la cotisation APEC
- Les nouvelles règles d'indemnisation en cas de suspension du contrat de travail
 - le congé de décès et de deuil de l'enfant, le congé de proche aidant, le congé de présence parentale, la création du congé suite à l'annonce d'une pathologie chronique ou d'un cancer chez l'enfant, le nouveau calcul des IJSS
- La Contribution Unique à la Formation Professionnelle et à l'alternance (CUFPA)
 - le calendrier 2022 – 2024 et le recouvrement par les URSSAF
- Les cotisations AGIRC ARRCO



- le transfert du recouvrement vers les URSSAF
- La Déclaration Obligatoire d'Emploi des Travailleurs Handicapés (DOETH)
 - report en DSN
- Le Bulletin Officiel de la Sécurité Sociale (BOSS)
 - les dernières mises à jour
- La réforme de l'assurance chômage
 - la mise en œuvre du bonus-malus sur les contrats courts
- La rupture du contrat de travail :
 - la détermination des indemnités de rupture à verser en cas de démission, fin de CDD, licenciement pour motif personnel, rupture conventionnelle individuelle, force majeure, de départ volontaire et de mise à la retraite
 - le régime fiscal et social des indemnités de rupture
 - l'évolution en DSN : la fin de contrat de travail unique (FCTU)
 - les faits générateurs
- Les dernières jurisprudences
 - le forfait annuel en jours et la liberté dans la fixation des horaires de travail, le rachat de jours de repos et la convention de forfait jours, l'impact de la prise de congés payés sur la durée du travail et les HS, la clause de non concurrence et le calcul des congés payés, le respect du minimum conventionnel et la prise en compte du 13ème mois...

A l'issue de la formation

Evaluation : QCM + cas pratique

Consolidation des acquis et suivi de la mise en pratique

Boite à outils : mise à disposition d'un ensemble de fiches techniques et tutoriels

Liste de références complémentaires (vidéos, sites internet, ensemble des outils mis à disposition par FORMACOM

Compléter son PAP-MP (Plan d'amélioration personnel et de mise en pratique)

Partager et échanger avec le groupe et le formateur sur un espace collaboratif dédié : les réussites, les difficultés, les questions, les bonnes idées...

Equipe pédagogique

Formation préparée et animée par Isabelle VALLES, Consultante/Formatrice sélectionnée pour son expertise et son expérience dans le domaine de la gestion de la paie et du pilotage social.

+ Service d'assistance technique et pédagogique

Moyens pédagogiques et techniques

- Salle de formation équipée : vidéo projecteur, paperboard, matériel pédagogique
- En complément du présentiel, accès à nos ressources digitales : préparation de la formation, intégralité du contenu de la formation est téléchargeable.
- L'animation et les questions/réponses sont orientées « solutions » et mise en application des apports par la réalisation d'exercices pratiques.
- Les transferts de compétences utilisent des situations pédagogiques proches du vécu du stagiaire
- Possibilité de poser des questions au formateur via la plateforme de formation à distance ou par téléphone

Dispositif d'évaluation des apprentissages tout au long du parcours

Le processus d'évaluation s'effectue sur 4 niveaux

Évaluation du degré de satisfaction des participants : (niveau 1)

- Recueil des attentes adressé aux stagiaires en amont de chaque module (le cas échéant : les stagiaires devront co-réaliser ce questionnaire avec leur manager.)
- Une évaluation à chaud à l'issue de chaque session (tour de table et Questionnaire en ligne accessible depuis l'espace numérique)

Mesure de la maîtrise des nouveaux savoirs et connaissances acquises en cours de formation (niveau 2)

- Nous utilisons un ensemble d'outils ou de méthode d'évaluation des connaissances : QCM, mises en situation, reformulations, cas pratiques

Évaluation de la mise en œuvre et de l'utilisation des acquis de la formation au retour du participant dans son quotidien (niveau 3)

- Le PAP-MP est à compléter au fur et à mesure du parcours. Il servira avant, pendant et après la formation

Mesure de l'impact du dispositif en termes d'évolutions des pratiques, d'améliorations observables (niveau 4)

- 3 questionnaires sont mis à disposition à 75 jours après la fin du parcours : Questionnaire stagiaire, (N+1+) et commanditaire

Délais d'accès :

Nous nous engageons à vous répondre sous 48h pour toute demande d'information

Pour les stages INTER : Les dates des sessions de formations sont définies chaque début d'année et sont données à titre informatif dans notre calendrier. Elles peuvent être modifiées, notamment dans le cas où le nombre de participants serait pédagogiquement insuffisant. FORMACOM se réserve le droit d'annuler ou de replanifier la formation concernée dans un délai raisonnable.

Pour les stages INTRA : Nos Conseillers-ères formation vous feront des propositions de dates **le plus tôt possible en fonction de vos disponibilités et de celles du formateur/ de la formatrice** sélectionné-e.

Pour garantir une entrée en formation à la date prévue, il sera nécessaire de nous faire parvenir le devis signé ainsi que **le questionnaire des besoins de formation**.

Il est également nécessaire de prendre en compte les délais de traitement de vos demandes si vous sollicitez un financement de la part de votre OPCO.

Le stagiaire reçoit sa convocation par e-mail 15 jours avant le début de la formation, puis son lien personnel de connexion à l'espace d'apprentissage numérique « Mon Espace FORMACOM (7 jours avant).

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Nous accueillons tout type de public et sans distinction.

Cependant, si vous êtes en situation de handicap, vous pouvez être amené à avoir besoin d'un accompagnement spécifique ou d'une aide adaptée. Dans ce cas, contactez-nous afin que nous puissions préparer votre participation dans les meilleures conditions et de nous assurer que les moyens de la prestation de formation peuvent être adaptés à vos besoins spécifiques

Indicateur Qualité

★★★★★ *Sur l'année 2021, la satisfaction moyenne des stagiaires est de 9,5 /10*

mise à jour le : 22/02/2022

